

Je donne au Denier



Donnez, c'est simple !



Par carte bancaire
(accès rapide et sécurisé),
sur www.nantes.cef.fr



Par smartphone,
tablette,
flashez le QR
Code



Par chèque à l'ordre
de l'Association diocésaine de
Nantes.

Par courrier

Vous trouverez, ci-joint, ma contribution :

Au diocèse € (1)

A la paroisse € (2)

TOTAL (1)+(2) €

Paroisse de : «Libellé paroisse»

J'établis un chèque du montant total à l'ordre
de l'Association Diocésaine de Nantes.

**Don en ligne sécurisé - www.nantes.cef.fr
Prélèvement automatique voir au dos**

Si vous êtes soumis à l'ISF, contactez-nous au :
02 40 76 62 51 ou par mail : deniereglise@ad-nantes.org

Conformément à la loi du 6.01.1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous conservez un droit d'accès et de rectification sur notre fichier. Le diocèse s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, toute information vous concernant. Ces renseignements vous sont demandés pour nous permettre de donner à votre dossier le traitement que vous souhaitez (envoi du reçu par exemple).

ASSOCIATION DIOCESAINE DE NANTES
Service Denier de l'Eglise - 7 rue Cardinal Richard
BP 52204 - 44322 NANTES CEDEX 3 - 02 40 76 62 51
deniereglise@ad-nantes.org

M. Mme Mlle

«Rg» - «Code»

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal Ville :

Année de naissance

Profession :

Mail :
@

Un reçu fiscal vous sera adressé.

Je désire recevoir mon reçu fiscal ***par mail*** ***par courrier***

Tél. Port.

Tél. Fixe

Situation de famille :

Nbre d'enfants :

Si vous êtes imposable.

Vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Legs et donations : Je souhaite recevoir gratuitement la brochure.



